

Catastrophe de Jaman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 27

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193035>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Catastrophe de Jaman.

Sous ce titre nous publions les lignes suivantes d'un de nos abonnés de Vevey :

Monsieur le rédacteur,

Votre intéressant article de samedi dernier sur le chemin de fer de *Glion-Naye* m'a remis en mémoire le récit d'une catastrophe sur le lac de Jaman, publié dans le numéro ci-joint du journal le *Temps*, de juin 1870. Ce récit a été repris par l'*Univers illustré* du 11 du dit mois, et accompagné d'une grande vignette reproduisant d'une façon fort dramatique cette noyade imaginaire.

Comment et par qui le *Temps* avait-il été renseigné ? Avait-il été dupe d'une fumisterie ? Telles étaient les questions que chacun se posait ; car rien de plus faux que cette émouvante histoire.

Mais, en somme, on en a ri de bon cœur.

Votre ancien abonné.

D.

La Société chorale de Vevey, qui compte dans son sein les personnes les plus honorables de la localité, avait décidé de se rendre dans les Gruyères, pour donner un concert au profit de l'orphelinat de Bulle, tout en saisissant l'occasion d'opérer son retour par la charmante vallée d'Allières.

Sur le plateau de Jaman existe un lac alimenté par les gorges des rochers de Naxe et de la Dent de Hautendon. Les bergers des environs y pêchent une petite truite délicieuse, recherchée par les gourmets, et le traversent au moyen de radeaux.

Une trentaine de membres de la chorale, un peu animés par la course, s'embarquent sur un de ces radeaux, sans doute mal construit. Arrivés au milieu du lac, qui est large d'environ dix-huit cents pieds, mais très profond, les sociétaires sentent tout à coup le radeau se disloquer et s'effondrer sous leurs pieds.

Saisis par le froid glacial de l'eau, quoique presque tous nageurs, une vingtaine ont disparu dans les profondeurs du lac.

La ville de Vevey toute entière est encore sous le coup de cette horrible catastrophe.

Parmi les noyés on compte des magistrats, des députés, des industriels et le rédacteur de la chronique locale de Vevey, M. Fumaux.

Ajoutons, comme renseignement, que le joli petit lac de Jaman, tout près duquel passe la ligne du *Glion-Naye*, et qui sera de plus en plus visité, est situé en-

tre la Dent du même nom, l'arête de Naye et les pics de Bonaudon. Il occupe le fond d'un vallon couvert, d'un côté, de débris accumulés par les siècles, et de l'autre d'un vert gazon ; sa forme est à peu près ronde ; son circuit est de 700 et quelques pas ; ses eaux pures et limpides, mais sans aucun poisson, servent d'abreuvoir et de bain aux troupeaux du voisinage : il n'a que quelques pieds de profondeur ; plusieurs massifs de rochers se sont arrêtés sur ses bords : quatre se sont jetés dans son bassin et y présentent des îles proportionnées à son étendue.

Ce lac en miniature vivifie admirablement cette solitude, surtout dans la saison où les troupeaux se promènent aux environs ; tout autour, la flore des Alpes a versé sa brillante corbeille, et jeté sur les gazons, dans les fentes des rochers et le long des rivages, les plus belles plantes de ses parterres.

Le lac de Jaman est le produit de la fonte annuelle des neiges, mais il est alimenté par un ruisseau limpide qui, s'échappant à cent pas au dessus, de deux sources très rapprochées, baigne une pelouse semée de *zendriette cordiforme* ; à quelques pas de son embouchure s'entr'ouvrent des bancs de schiste dans les fentes desquels ses eaux se perdent avec un bruit de cascade qui avertit agréablement l'oreille de leur fuite. Le ruisseau renaît au pied de la colline, serpente le long d'un pâturage et va se précipiter dans un vaste entonnoir.

Curiosités sur l'an quarante.

Le numéro *quarante* a toujours été considéré comme fatal dans le cours des siècles et dans la loterie du temps. D'où vient cette superstition ? Les plus savants l'ignorent ; mais le fait n'est pas douteux et un proverbe en a consacré l'authenticité. On dit en forme de bavardage : *Je m'en moque comme de l'an quarante*.

Dans le siècle dernier, aux plus belles années du règne de Louis XV, les almanachs annonçaient que l'an 1740 serait fatal et verrait éclore et s'accomplir de grands et terribles événements. Ce fut

alors, et pour la première fois, qu'en considérant l'avenir prédit, les politiques se servaient de cette belle et pittoresque expression : « L'horizon se rembrunit de jour en jour. »

Le roi, qui avait toutes les faiblesses et dont la petite imagination se frappait aisément, conçut de graves craintes au sujet de ces prophéties. Il s'en montra très affecté, et ce fut alors que, pour dissiper les ennuis du monarque, et lui rendre le courage et la sécurité, les courtisans accablèrent l'oracle de leurs plaisanteries et de leurs dédains. Les flatteurs de l'Oeil-de-Bœuf (*) inventèrent, en 1739, le proverbe : *Je m'en moque comme de l'an quarante*.

Sa Majesté parut se rassurer un peu ; cependant on refusa l'approbation et le privilège du roi à quelques nouveaux almanachs qui se présentaient porteurs des sinistres prédictions. Les historio-graphes, les poètes et les novellistes de la cour s'empressèrent de publier de petits livres où toutes les joies du ciel et de la terre étaient promises à la fatale année ; ils annoncèrent que 1740 verrait s'élever au plus haut degré la gloire et la prospérité de la France ; chaque jour de cette année bienheureuse devait être marquée par une félicité ; la misère du peuple allait cesser et les paysans pouvaient se préparer à faire quatre récoltes au lieu d'une. Les sinistres prédictions furent obligées de se faire imprimer en Hollande et de passer la frontière en fraude.

Comme cela arrive toujours en pareil cas, la police alors négligea les voleurs pour se mettre à la piste des almanachs de mauvais augure. Plusieurs maisons furent pillées de fond en comble, un grand nombre d'individus furent dévalisés et assassinés dans les rues de Paris ; mais aussi les agents de la sûreté publique arrêtèrent en flagrant délit sept ou huit débitants de sombres prophéties qui furent enfermés à la Bastille.

Les prophéties s'expliquèrent et se résumèrent en un seul article, et le public fut averti de se tenir prêt pour la fin du monde. Le jugement dernier fut

(*) Antichambre du grand appartement du roi, à Versailles, qui était éclairée par un oeil-de-bœuf, et où les courtisans se rassemblaient avant d'entrer chez le roi.